

COMMUNE DE NIDERVILLER

Conseillers élus : 15  
en exercice : 13  
Membres présents : 8  
Membres absents : 5  
Procurations : 5

DÉLIBÉRATION **DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 05 FÉVRIER 2025**

**Le Conseil Municipal de la commune de NIDERVILLER s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation du 31 janvier 2025 sous la présidence de Madame Marie-Véronique BUSCHEL, Maire. Madame La Maire soumet au vote le procès-verbal du Conseil Municipal précédent qui s'est tenu le 20 novembre 2024. L'assemblée approuve à l'unanimité.**

**Madame la Maire propose de passer au vote du secrétaire de séance.**

**Membres présents** : MM. Fabien HENRY - Mathieu POIROT - Mme Marie-Françoise CHIROL - MM. Philippe PIERRON - Frédéric SCHERRER - Mme Marjorie ZIMMERMANN – M. Damien GUENAIRE

**Absents excusés** : M. Gérard MICHEL donne procuration à M. Frédéric SCHERRER  
Mme Mylène FAUL donne procuration à Mme Marjorie ZIMMERMANN  
Yannis BLAISE donne procuration à Philippe PIERRON  
Marine FRISSON donne procuration à Mme Marie-Véronique BUSCHEL  
Mme Audrey FROEHLICH donne procuration à Fabien HENRY

**Absent** :

**Quorum** : atteint

**Secrétaire de séance** : Philippe PIERRON

**Type de scrutin**: ordinaire

**Délibération n° 2025CM0502-03**

**Objet** : Révision des tarifs des conventions des associations du complexe de salles

Après présentation des travaux de la commission animation et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- décide de modifier les tarifs de location selon le détail annexé à la présente ;
- définit que ces nouveaux tarifs seront appliqués pour les conventions signées au 1er janvier 2025 ;
- autorise la maire à effectuer les encaissements correspondants à cette nouvelle tarification.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

La Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sous forme électronique sur notre site internet,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Publiée et transmise au Sous-Préfet, le 07 février 2025

La Maire,  
Marie-Véronique BUSCHEL



Le Secrétaire de Séance,  
Philippe PIERRON



## ANNEXE

Envoyé en préfecture le 07/02/2025

Reçu en préfecture le 07/02/2025

Publié le

ID : 057-215705054-20250207-20025CM0502TA-AI

## Tarif de location des salles du complexe de salle

Tarif horaire dégressif établi pour trois catégories de locataires

		Associations Niderviller	Associations Extérieures	Autres Organismes	
<b>Salle culturelle</b>					
1 à 100	heures	2,00 Euros	3,20 Euros	7,00 Euros	
101 à 200	heures	1,80 Euros	2,88 Euros	6,30 Euros	
201 à 300	heures	1,60 Euros	2,56 Euros	5,60 Euros	
301 à 400	heures	1,40 Euros	2,24 Euros	1,40 Euros	
401 à plus	heures	1,20 Euros	1,92 Euros	4,20 Euros	
<b>Espace sportif</b>					
1 à 100	heures	1,20 Euros	1,92 Euros	4,20 Euros	
101 à 200	heures	1,08 Euros	1,73 Euros	3,78 Euros	
201 à 300	heures	0,96 Euros	1,54 Euros	3,36 Euros	
301 à 400	heures	0,84 Euros	1,34 Euros	2,94 Euros	
401 à plus	heures	0,72 Euros	1,15 Euros	2,52 Euros	
<b>Salle gym</b>					
1 à 100	heures	0,30 Euros	0,48 Euros	1,05 Euros	
101 à 200	heures	0,27 Euros	0,43 Euros	0,95 Euros	
201 à 300	heures	0,24 Euros	0,38 Euros	0,84 Euros	
301 à 400	heures	0,21 Euros	0,34 Euros	0,74 Euros	
401 à plus	heures	0,18 Euros	0,29 Euros	0,63 Euros	
<b>Salle réunion 1</b>					
1 à 100	heures	0,40 Euros	0,40 Euros	1,40 Euros	
101 à 200	heures	0,36 Euros	0,58 Euros	1,26 Euros	
201 à 300	heures	0,32 Euros	0,51 Euros	1,12 Euros	
301 à 400	heures	0,28 Euros	0,45 Euros	0,98 Euros	
401 à plus	heures	0,24 Euros	0,38 Euros	0,84 Euros	
<b>Salle réunion 2</b>					
1 à 100	heures	0,50 Euros	0,80 Euros	1,75 Euros	
101 à 200	heures	0,45 Euros	0,72 Euros	1,58 Euros	
201 à 300	heures	0,40 Euros	0,64 Euros	1,40 Euros	
301 à 400	heures	0,35 Euros	0,56 Euros	1,23 Euros	
401 à plus	heures	0,30 Euros	0,48 Euros	1,05 Euros	
<b>Salle réunion 3</b>					
1 à 100	heures	0,40 Euros	0,64 Euros	1,40 Euros	
101 à 200	heures	0,36 Euros	0,58 Euros	1,26 Euros	
201 à 300	heures	0,32 Euros	0,51 Euros	1,12 Euros	
301 à 400	heures	0,28 Euros	0,45 Euros	0,98 Euros	
401 à plus	heures	0,24 Euros	0,38 Euros	0,84 Euros	
<b>Salle office</b>					
1 à 100	heures	0,30 Euros	0,48 Euros	1,05 Euros	
101 à 200	heures	0,27 Euros	0,43 Euros	0,95 Euros	
201 à 300	heures	0,24 Euros	0,38 Euros	0,84 Euros	
301 à 400	heures	0,21 Euros	0,34 Euros	0,74 Euros	
401 à plus	heures	0,18 Euros	0,29 Euros	0,63 Euros	